

Une lettre change et c'est l'aide au développement qui se modernise

- ▶ **Une nouvelle entité interjurassienne** a été présentée hier à Tavannes.
- ▶ **La Fédération jurassienne de coopération et de développement (FJCD)** devient officiellement interjurassienne (FICD).
- ▶ **L'institution** facilitera l'octroi de subventions pour des projets humanitaires.

L'aide au développement devient une affaire interjurassienne! Le Conseil du Jura bernois (CJB) collaborera désormais avec la Fédération jurassienne de coopération et de développement pour l'octroi de subventions aux projets humanitaires. La FJCD validera mercredi la modification de ses statuts en assemblée générale.

Bienne pas oubliée

La partie francophone du canton de Berne rejoint ainsi le cercle des organisations cantonales en matière de coopération, ne comprenant curieusement que les cantons romands et le Tessin. «Les associations du district de Bienne, membres de la FJCD, bénéfi-

cieront des mêmes prestations grâce à la collaboration du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne», s'est réjoui Francis Daetwyler, président du CJB.

En clair, un soutien financier du CJB viendra s'ajouter à ceux du canton du Jura et de la Direction fédérale du développement et de la coopération (DDC). Cela signifie concrètement qu'une association humanitaire basée à Moutier peut prétendre à une aide du FICD, dans la mesure où le dossier est validé par son comité (via une commission technique), puis par le CJB. Ce

dernier délègue donc les compétences techniques à la nouvelle entité qui garantit pour sa part des ressortissants du Jura bernois dans l'ensemble de sa structure.

Financement séparé

Les demandes qui portent sur un montant total de plus de 20 000 fr. devront toutefois être soumises au Conseil exécutif (décision une fois par an, au printemps). Les requêtes inférieures à 20 000 fr. pourront être présentées en tout temps au CJB.

La future institution fonctionnera sur le modèle de l'ac-

cès commun: les usagers bénéficieront de prestations de la même entité que chaque canton financera séparément, sans avoir fixé de répartition préalable. Le canton du Jura finance en effet l'ensemble des activités de la FJCD alors que le CJB ne prend en compte, selon les bases légales bernoises, que l'accompagnement et l'expertise de projets.

Le CJB considère que les moyens accordés à l'aide au développement augmenteront dans le Jura bernois. Ils permettront aussi de réaliser des projets plus ambitieux.



Présidents et secrétaires généraux ont présenté hier la nouvelle entité interjurassienne. De gauche à droite: Isabelle Boegli Milani et Gabriel Nusbaumer (FJCD) ainsi que Francis Daetwyler et Fabian Greub (CJB). PHOTO PCE